



retard signature contrat

Par **djembe55**, le **05/09/2019** à **14:20**

Bonjour,

Je suis AVP ou plus précisément AESH (je suis également reconnue travailleur adulte handicapée) auprès d'une personne non voyante employée au Rectorat de Paris.

J'ai commencé à travailler à ce poste le 1er septembre 2016. Il s'agit de contrat renouvelable tout les ans pendant 6 ans et cdisation au bout des 6 ans.

Au mois de juillet le service qui s'occupe du renouvellement des contrats m'a contacté par mail afin de savoir si je voulais être renouvelée. J'ai répondu oui immédiatement. Mon contrat se terminait le 31 août et à ce jour je n'ai toujours pas été contactée pour venir signer mon contrat.

Je vais tout de même travailler auprès de la personne que j'accompagne qui est assistante social scolaire mais sans avoir signé de contrat et et comme cela vient de m'être précisé nul ne sait quand je vais pouvoir le signer ce qui a pour conséquence un retard de paiement que j'aurais sûrement en même temps que ma paie du mois d'octobre).

Mon contrat peut il être transformé en cdi dans ce cas?

Vosu remerciant de votre réponse.

Cordialement,